

## **DÉCISION DU PRÉSIDENT**

**25DPFIN7-10-05**

### **Service Finances**

#### **Objet : Vente aux enchères de matériels réformés**

Le Président de la Communauté de Communes des Deux Rives,

**Vu** la délibération du conseil communautaire n°2025CC3-2-2-36 en date du 11 avril 2025, relative à la mise en place d'une procédure de courtage aux enchères de matériels et objets réformés,

### **DÉCIDE**

- De procéder à la vente du matériel figurant ci-dessous et d'encaisser les recettes correspondantes sur l'exercice en cours :

Désignation	N° fiche produit Agorastore	Montant de la vente	Montant de la commission Agorastore	Montant perçu par la CC2R
Topdresser CUSHMANN	17	671 €	120,80 €	550,20 €

---

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : [info@cc-deuxrives.fr](mailto:info@cc-deuxrives.fr)

Le bien ne fait plus partie de l'actif, la recette sera comptabilisée en recette exceptionnelle.

A Valence d'Agen, le 4 septembre 2025

Le Président de la Communauté de Communes des Deux Rives



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Jean-Michel Baylet".

Jean-Michel BAYLET

---

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : [info@cc-deuxrives.fr](mailto:info@cc-deuxrives.fr)

